



# NOTICE DE POSE

VVLINTEAU® EI:30'



PORTES RÉSISTANT  
AU FEU EN BOIS

BLOCS PORTES COUPE FEU DAS  
CERTIFIÉS NF PORTES RÉSISTANT  
AU FEU EN BOIS (MODE 2)

EUROFLAM - VVLINTEAU - PYROPORTE - CLUB - CHORUS - ISADX - ISACLUB - AXIOME - THALASSO



## NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

## Table des matières

Table des matières.....	1
1. Principe du bloc-porte DAS (Dispositif Actionné de Sécurité).....	2
2. Recommandations.....	3
a. Equipements de sécurité adaptés à votre environnement.....	3
b. Consignes communes d'exécutions à respecter.....	3
c. Consignes de mise en œuvre spécifiques au DAS.....	3
d. Consignes d'implantation.....	4
3. Mise en œuvre de l'huissierie standard.....	4
4. Mise en œuvre de l'huissierie sans montants.....	8
5. Pose des crapaudines.....	11
6. Mise en oeuvre du vantail.....	11
a. Rappel.....	11
b. Pose du vantail.....	11
c. Réglage des jeux de fonctionnement.....	12
d. Réglage de la vitesse de fermeture.....	13
7. Mise en place de l'asservissement (pour pivots non asservis).....	13
a. Pose du/des dispositif(s) de retenue électromagnétique déporté(s) (=ventouse(s) électromagnétique(s)).....	13
b. Réglage des contacts de position de sécurité (option).....	14
8. Mise en place du boîtier de raccordement.....	16
9. Dispositif de verrouillage électromagnétique pour issue de secours.....	16
10. Tests et essais de fonctionnement selon NF S 61-937-2.....	17
11. Garanties.....	18
Annexe : Fiche de contrôle du Bloc-Porte.....	19

## NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

Cette documentation s'adresse exclusivement à des menuisiers spécialistes bloc-porte.  
Tous les travaux décrits dans cette notice sont à réaliser exclusivement par du personnel qualifié.



## 1. Principe du bloc-porte DAS (Dispositif Actionné de Sécurité)

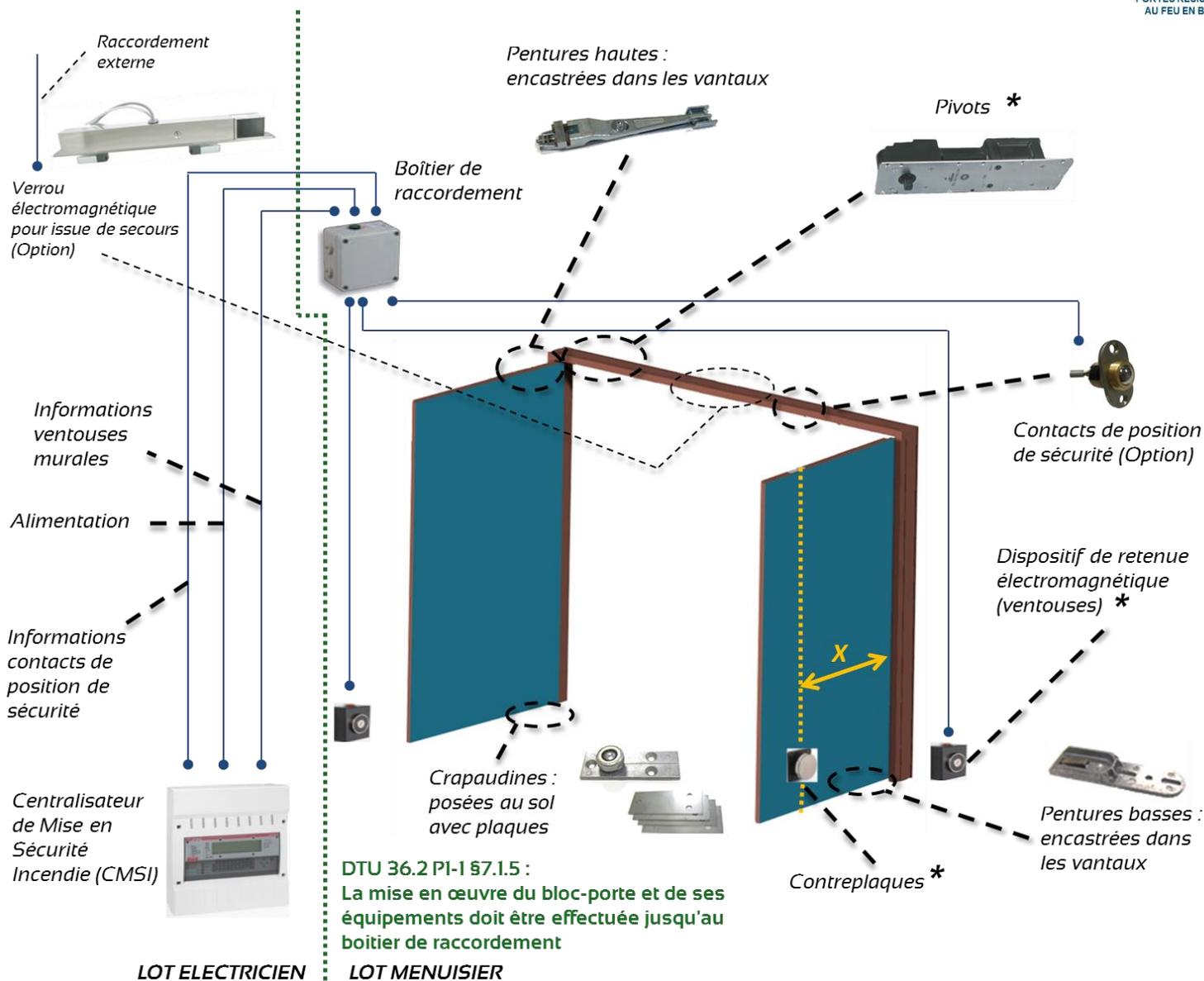


Figure 1 - Schéma de principe du bloc-porte DAS

X : Distance contreplaque / axe de rotation (voir [Tableau 7](#) en page 8)

\* : Dépendant de la configuration (voir [Tableau 1](#))

1 vantail	Pivot + Dispositif de retenue électromagnétique déporté
	Pivot asservi (avec dispositif de retenue électromagnétique intégré)
2 vantaux	Pivots + Dispositifs de retenue électromagnétiques déportés
	Pivots asservis (avec dispositifs de retenue électromagnétiques intégrés)

Tableau 1 - Types de configurations du bloc-porte DAS

## 2. Recommandations

### a. Equipements de sécurité adaptés à votre environnement

- Chaussures de sécurité  Gants  Attention au port de charges lourdes 

### b. Consignes communes d'exécutions à respecter

Conformément aux préconisations stipulées dans la norme NF DTU 36.2 (menuiseries intérieures en bois) :

- Transports et manutentions : protection contre les chocs
- Réception des produits : conformités par rapport aux Documents Particuliers du Marché (DPM) et aux taux d'humidités des bois
- Stockage sur chantier : protection contre intempéries et projections quelconques, si possible stockage de courte durée (si > 1mois : stockage en local spécifique) et empilage pour non-déformation
- Conditions préalables requises pour l'exécution des travaux : travaux de gros œuvre et de cloisonnement intérieur suffisamment avancés, locaux hors d'eau et hors d'air
- Acceptation de la paroi support : tolérances d'aplomb, d'équerrage et de niveaux suivant les NF DTU concernés

### c. Consignes de mise en œuvre spécifiques au DAS

La norme **NF S 61-932** indique que les lignes de télécommande par émission de courant ainsi que les lignes de contrôle doivent être réalisées, soit en câbles de la catégorie CRI (au sens de la norme **NF C 32-070**), soit en câbles de la catégorie C2 (au sens de la norme **NF C 32-070**) placés dans des cheminements techniques protégés. Toutefois, elles peuvent être réalisées en câbles de la catégorie C2 et sans protection contre l'incendie dès qu'elles pénètrent dans la zone de mise en sécurité (ZS) correspondant aux DAS qu'elles desservent.

Les lignes de télécommande par rupture de courant doivent être réalisées, au minimum, en câbles de la catégorie C2 (au sens de la norme **NF C 32-070**).

Catégorie de câble	Comportement
C3	Non classé au feu
C2	Non propagateur de la flamme
C1	Non propagateur de l'incendie
CRI	Résistant au feu

Tableau 2 - Comportement des câbles suivant leurs catégories

La norme **NF S 61-937-2** impose une longueur des liaisons entre le bornier principal et le bornier de connexion des composants inférieure à 6 mètres. Elle indique également que ces liaisons doivent bénéficier d'une protection mécanique sous conduit rigide continu de degré minimum IK07 = matériel protégé contre une énergie d'impact de 2 Joules (équivalence ci-contre).

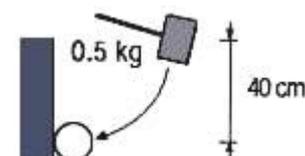


Figure 2 - Equivalence câble de degré IK07

## NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

Les quincailleries destinées aux blocs-portes de mode 2 doivent respecter les normes suivantes :

- **NF EN 1154** : Quincaillerie pour le bâtiment - Dispositifs de fermeture de porte avec amortissement - Prescriptions et méthode d'essai.
- **NF EN 1155** : Quincaillerie pour le bâtiment - Dispositifs de retenue électromagnétique pour portes battantes - Prescriptions et méthodes d'essai.

**Rappel : si un changement de composant du D.A.S. intervient, l'installation devient non-conforme.**

### d. Consignes d'implantation

- La règlementation incendie impose, que toutes les portes soient disposées de manière à ne former aucune saillie dans les dégagements (CO 45 Manœuvre des portes §3).
- L'ouverture des portes, aussi bien dans un sens que dans l'autre, doit respecter une amplitude maximale (voir 7.a).
- Les poseurs doivent prendre les dispositions nécessaires, en considérant la nature du bâtiment et des conditions d'utilisation, pour installer des dispositifs d'arrêt de vantaux (butées) pour les deux sens d'ouverture.

## 3. Mise en œuvre de l'huissierie standard

**⚠ Le bloc-porte VV LİNTEAU peut être mis en œuvre dans les parois supports suivantes :**

- Paroi rigide à forte densité : Mur en blocs de béton, en maçonnerie ou en béton homogène ayant une masse volumique globale  $\geq 850 \text{ kg/m}^3$  et une épaisseur appropriée à la résistance au feu souhaitée.
- Paroi rigide à faible densité : Mur en blocs de béton, en béton cellulaire ayant une masse volumique globale de  $650 \pm 200 \text{ kg/m}^3$  et une épaisseur appropriée à la résistance au feu souhaitée.
- Paroi flexible : Support flexible : Cloison légère en plaques de plâtre à ossature en acier, définie en éléments constitutifs et montage approprié à la résistance au feu souhaitée.

La pose de l'huissierie se fait en respectant les jeux de fonctionnement disponibles en partie 6.c. Le tableau suivant relie le DTU à respecter suivant le type de paroi support présent sur chantier :

Paroi	Dénominations	Normes
<b>Rigide à forte densité</b>	Béton banché	NF DTU 23.1 et NF DTU 21
<b>Rigide à faible densité</b>	Béton cellulaire	NF DTU 20.13 et NF DTU 20.1
	Blocs béton	NF DTU 20.13 et NF DTU 20.1
<b>Flexible</b>	Plaques de plâtre	NF DTU 25.41

Tableau 3 - Informations suivant le type de paroi

# NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

## 1. Cadrage

Assembler les montants et la traverse au moyen des vis TF 6x100 fournies (huisserie montants bois) ou des vis tôle 6x80 fournies (huisserie mixte : montants métalliques)

Veiller à positionner les montants en alignement à la traverse (*Figure 3*)

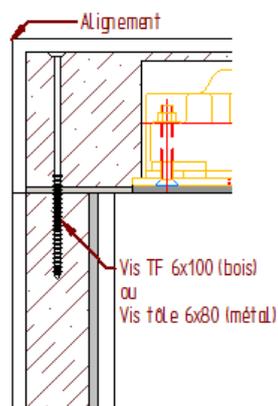


Figure 3 - Jonction traverse/montants

## 2. Pose de l'huisserie

### A l'avancement sur paroi rigide :

- Vérifier le niveau du sol.
- Contrôler le talon de l'huisserie, caler sous les pieds ou recouper le talon afin de respecter le trait de niveau de 1m.
- Fixer le premier montant à l'aide de 3 pattes de scellements (non fournies) réparties uniformément sur sa hauteur en prenant soin de régler l'aplomb dans les 2 sens.
- Fixer le second montant à l'aide de 3 pattes de scellements (non fournies) réparties uniformément sur sa hauteur en prenant soin de régler l'aplomb dans les 2 sens et en vérifiant le niveau de la traverse.
- Dans le cas d'un bloc-porte 1 vantail de largeur inférieure ou égale à 930mm, aucune fixation n'est nécessaire pour la traverse. Pour un/des ouvrant(s) de largeur totale supérieure à 930mm fixer 1 patte de scellement (non fournie) au milieu de la traverse, à partir d'ouvrants de largeur totale supérieure à 1930mm, fixer 2 pattes de scellements (non fournies) uniformément réparties sur la longueur de la traverse.
- La largeur de passage contrôlée aux pieds de l'huisserie doit être strictement identique à celle contrôlée au niveau de la traverse.
- Veiller à bien respecter la cote de hauteur de passage :  
**hauteur de passage = hauteur de porte + 10 mm de jeu**

### A l'avancement sur paroi flexible :

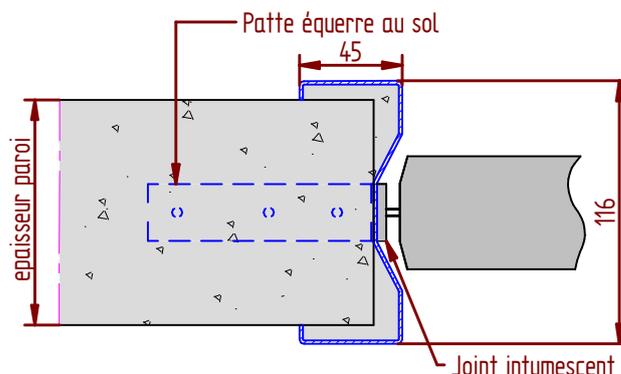
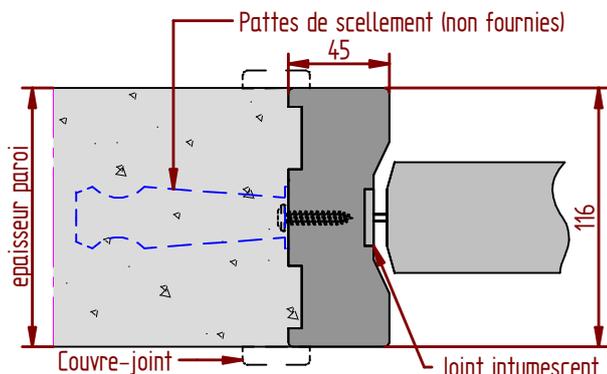
- Poser l'huisserie conformément au DTU 25.41 en la fixant à l'aide de vis pour plaques de plâtre Ø3.5 x 25 mm (vis auto perceuses Ø3.5 x 25 mm pour les montants métalliques)

## NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

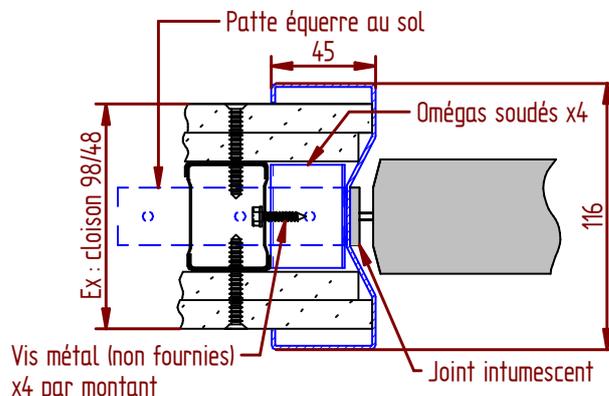
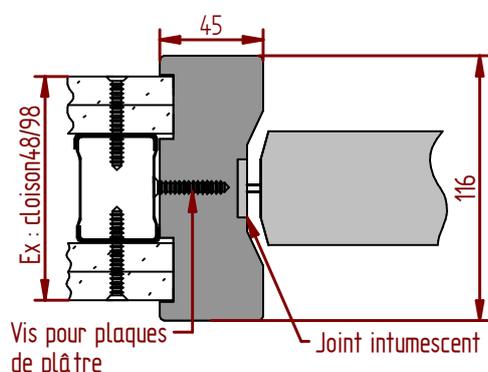
## Huisseries bois

## Huisseries Mixtes

## Exemples d'huissieries sur paroi rigide



## Exemples d'huissieries sur paroi flexible



**Rappel : le NF DTU 25.41 prévoit des montages spécifiques en fonction du poids du vantail. Les vantaux sont donc classés en 3 catégories**

Les 2 schémas précédents présentent des montants d'ossatures boxés (emboîtement de 2 montants), ce montage dépend du poids et de la largeur du bloc-porte suivant le tableau ci-dessous : (1daN = 1.02 kg et la masse surfacique d'un bloc-porte VV LINTEAU EI30 = 26 kg/m<sup>2</sup>).

Catégorie	Poids	Fixation minimale	Dispositions particulières
Légère	$P < 50$ daN	$M < 20$ daN.m	
Lourde	$50 \text{ daN} \leq P < 90 \text{ daN}$	$20 \text{ daN} \leq M < 50 \text{ daN}$	Montants d'ossatures renforcés par un rail emboîté sur toute la hauteur
			Montants d'ossatures standards boxés
Très lourde	$P \geq 90$ daN	$M \geq 50$ daN	Ossature support spécifique hors lot cloison

Tableau 4 - Dispositions à respecter suivant le poids du bloc-porte

## Après achèvement (pour huisserie bois) :

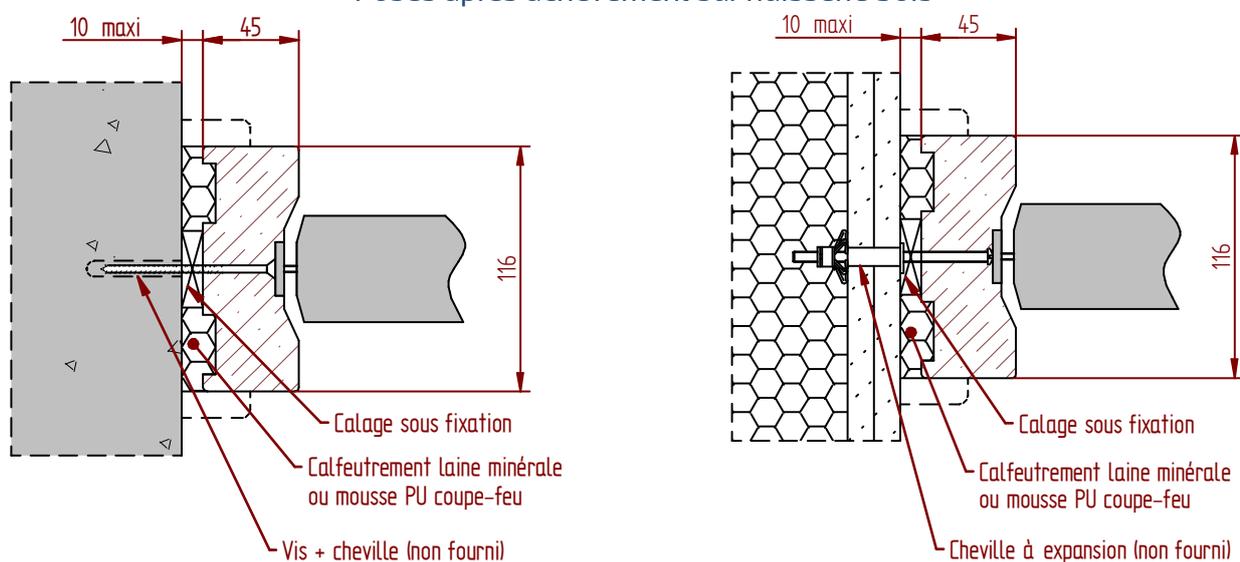
Il est également possible de poser le bloc-porte après achèvement de la paroi, il faut pour cela que le jeu périphérique soit de 10 mm maximum.

- Vérifier le niveau du sol.
- Contrôler le talon de l'huissierie, caler sous les pieds ou recouper le talon afin de respecter le trait de niveau de 1m.

## NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

- Fixer le premier montant en prenant soin de régler l'aplomb dans les 2 sens. La fixation se fait au travers de cales
  - Paroi rigide : vis et chevilles Ø7,5x100 mm (non fournies) au pas maxi de 600 mm
  - Paroi flexible : chevilles à expansion M5x65 S (non fournies)
- Fixer le second montant en prenant soin de régler l'aplomb dans les 2 sens et en vérifiant le niveau de la traverse. La fixation se fait de la même façon que pour le premier montant.
- La largeur de passage contrôlée aux pieds de l'huissierie doit être strictement identique à celle contrôlée au niveau de la traverse.
- Veiller à bien respecter la cote de hauteur de passage :
  - **Hauteur de passage = hauteur de porte + 10 mm de jeu**
- Le jeu restant doit être calfeutré par de la laine minérale ou de la mousse expansive coupe-feu. Puis si besoin réaliser une imposte en plaque de plâtre.

### Poses après achèvement sur huisserie bois



### 3. Joint intumescent (Palusol 25x4 à 2 lèvres) :

Pour tous types d'huissieries, coller le joint intumescent fourni, dans l'axe de chaque montant.

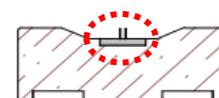


Figure 4 – Huisserie bois avec joint intumescent

## NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

## 4. Mise en œuvre de l'huissérie sans montants

⚠ Le bloc-porte VV LINTEAU peut être mis en œuvre dans les parois supports décrites en partie 3.

1. Positionnement de la traverse d'huissérie

- Tracer l'axe de positionnement du bloc-porte sur le sol et les cloisons
- Retirer les deux équerres fixées en bouts de traverse d'huissérie

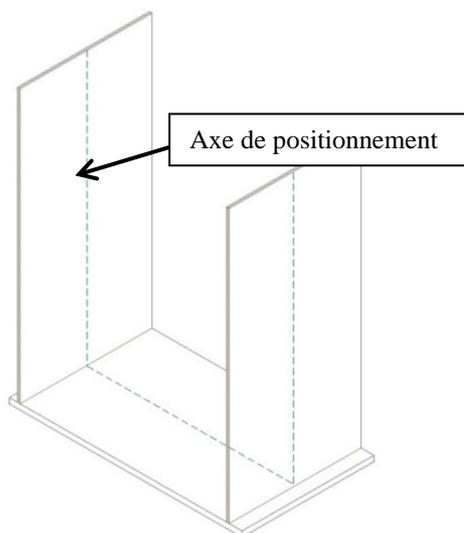


Figure 6 – Axe de positionnement du bloc-porte

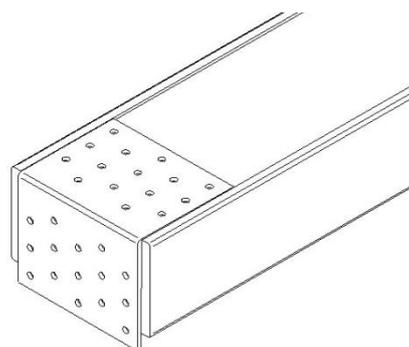


Figure 5 – Equerre livrée avec traverse

- Positionner la traverse d'huissérie à l'aide de deux gabarits de pose ou des fileurs, dans le cas d'un bloc-porte équipé de l'option fileurs. Les gabarits et la traverse doivent être centrés sur les traits de positionnement du bloc porte. **Attention si les fileurs sont utilisés, ne pas les fixer à la cloison. La pose doit être faite plus tard, selon la procédure de la partie 3 (p. 10).**
  - Longueur gabarits ou fileurs = hauteur vantail + 10 mm
- Positionner la traverse de façon à répartir équitablement le jeu à chaque bout de traverse
  - Jeux théoriques = 2 x 5 mm

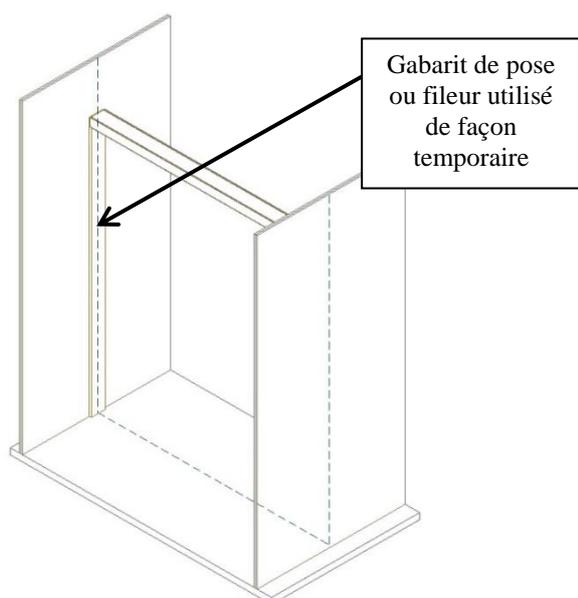


Figure 8 – Traverse d'huissérie posée sur gabarits/fileurs

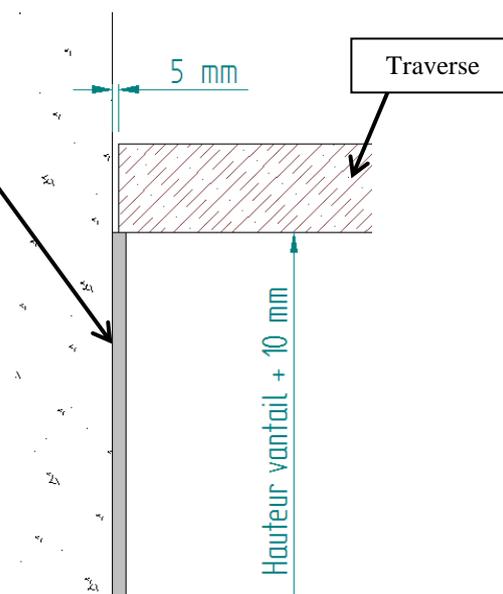


Figure 7 – Jeu en bout de traverse et longueur de gabarit/fileur

## NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

### 2. Fixation de la traverse d'hubriserie

- Positionner les équerres en contact avec la cloison et le dessus de la traverse
- Repérer le positionnement des 3 fixations entre chaque équerre et la cloison
  - Cloison flexible : chevilles à expansion M5x65 S
  - Cloison rigide : vis 5x50 + chevilles plastique
- Mettre en place les chevilles à expansion ou chevilles plastique dans la cloison
- Repérer le positionnement des 6 fixations entre chaque équerre et la traverse
  - 6 vis à bois 4x30 mm
- Pré-percer la traverse
- Fixer l'ensemble en vissant la totalité des fixations sur chaque équerre
- Retirer les gabarits de maintiens ou les fileurs

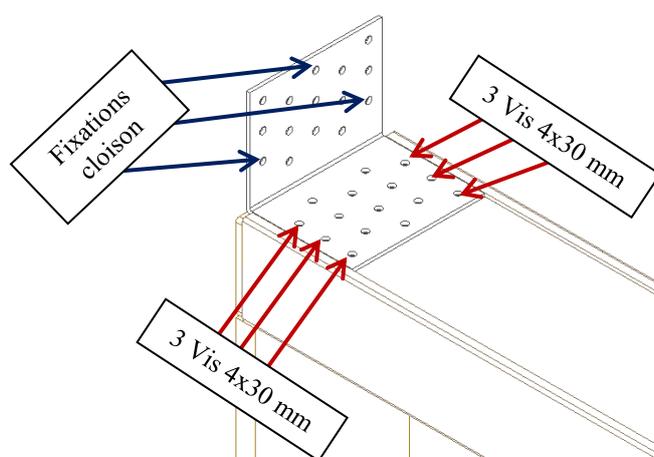


Figure 9 – Fixation équerre sur traverse d'hubriserie et cloison

## NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

### 3. Pose des fileurs (dans le cas d'une configuration livrée avec fileurs)

- Percer les fileurs.
  - Perçage diam 6 mm, répartis sur le fileur avec un espacement de 400 mm maxi
- Mettre en place les chevilles à expansion ou chevilles plastique dans la cloison
  - Mode de fixation identique que pour les équerres
- Fixer les fileurs à la cloison en positionnant des cales en bois de 10 mm d'épaisseur sous chaque fixation. Si nécessaire, pour fixer d'aplomb, ajuster le jeu de calage (10 mm max)
- Réaliser un calfeutrement au dos des fileurs avec Mousse PU coupe-feu ou Laine minérale, puis réaliser un mastic de finition. Combler de la même façon le jeu en bout de traverse.
- Coller les joints feu graphite 25x2 (fournis) dans les rainures prévues à cet effet.

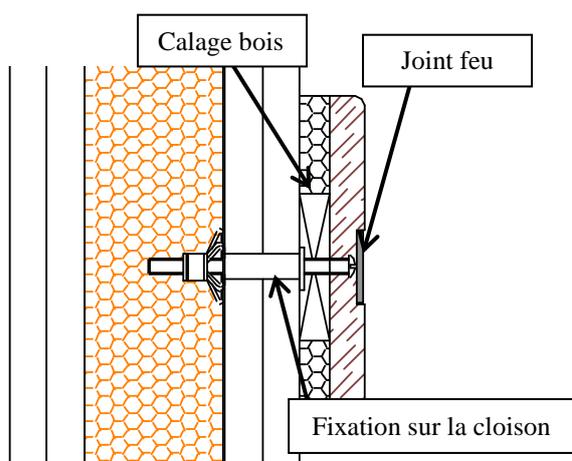


Figure 10 – Fixation fileur sur cloison

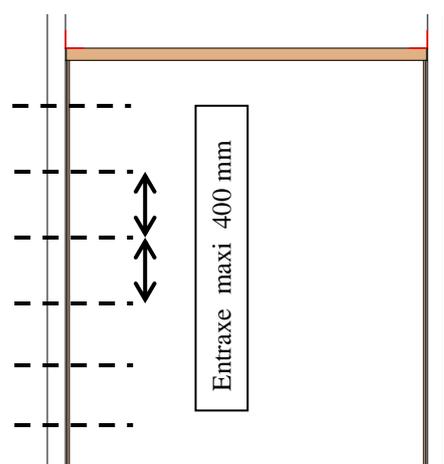


Figure 11 – Positionnement fixations du fileur

### 4. Réalisation de l'imposte

- Retirer la vis supérieure de maintien de chaque équerre de traverse.
- Percer les retours de rails métalliques afin que ces vis maintiennent les retours de rail et les équerres.
- Remettre en place chaque vis afin de maintenir l'ensemble
- Mettre en place le rail supérieur ainsi que les montants métalliques pour constituer l'imposte avec plaques de plâtres conformément au DTU 25.41.

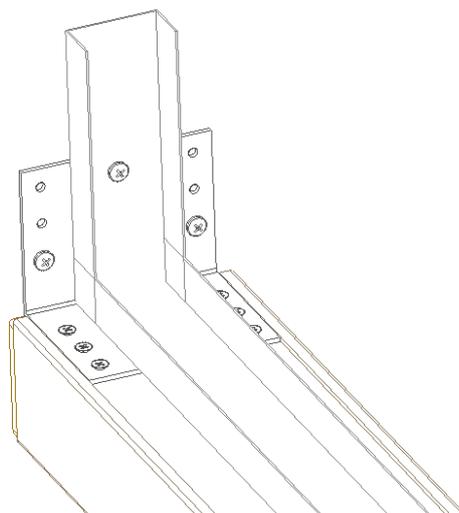


Figure 12 – Réalisation imposte

## 5. Pose des crapaudines

- Positionner les crapaudines au sol selon les cas suivants :
  - En butée contre l'huissérie si montage standard
  - En butée contre le fileur si montage avec fileur
  - A 5 mm de la cloison si montage sans montants
- Si besoin d'ajustement du jeu en hauteur : caler sous chaque crapaudine avec les plaques de compensations fournies (1 plaque = 1mm d'épaisseur)
- Visser la crapaudine au sol suivant les trous prévus à cet effet
- Disposer le roulement à bille sur l'emplacement de la bille

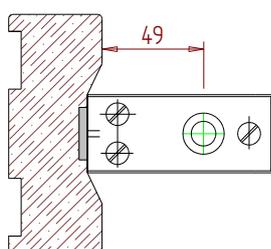


Figure 13 - Pose crapaudine avec montant d'huissérie

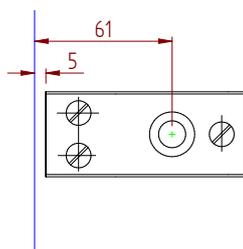


Figure 14 - Pose crapaudine sans montant d'huissérie

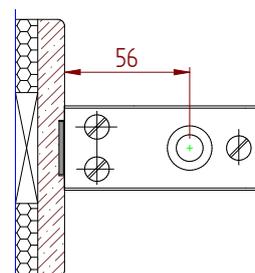


Figure 15 - Pose crapaudine avec fileur

## 6. Mise en oeuvre du vantail

### a. Rappel

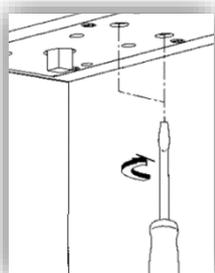
Pour les VV Linteau asservis (AEM), veiller à ce que votre largeur de vantail corresponde à la force de pivot convenu suivant le [Tableau 5](#).

Pivot	Largeur du vantail (en mm)	Force de pivot	Couleur de l'extrémité de l'axe du pivot
GRL 100	≤ 930	3*	
	> 930	4*	
GRL 200 EMS-3	≤ 930	3 fixe	Rouge
GRL 200 EMS-4	> 930	4 fixe	Jaune

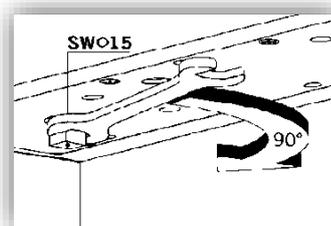
Tableau 5 - Force et couleur de pivot suivant largeur du vantail

\* : Le passage de force 3 à 4 se réalise en tournant l'axe du pivot 4 tours.

### b. Pose du vantail

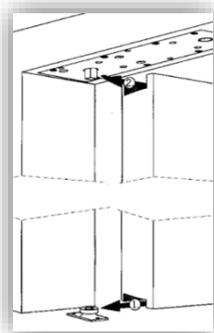


Serrer les vis de réglage des vitesses de fermeture afin de bloquer le mouvement d'huile dans le mécanisme.

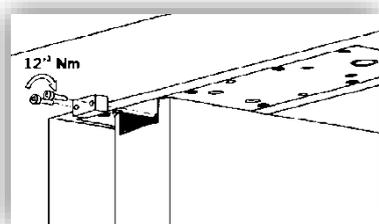


Pivoter de 90° l'axe du pivot à l'aide d'une clé, l'axe reste dans sa position puisque l'huile ne circule plus.

## NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

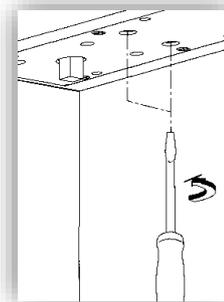


Engonder le vantail en débutant par la partie basse liée à la crapaudine.



Visser la cale de blocage à l'aide des 2 vis 6 pans creux fournies.

Figure 16 – Procédure de pose du vantail

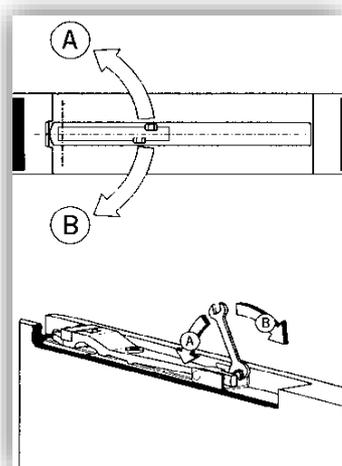


Desserrer les vis de réglage des vitesses de fermeture, le vantail revient à sa position fermée.

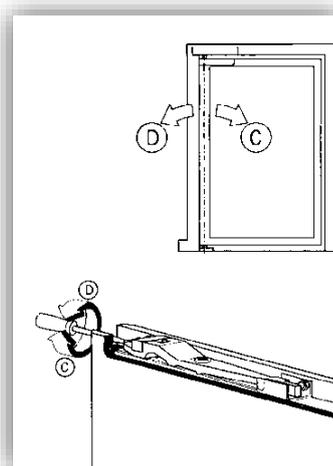
### c. Réglage des jeux de fonctionnement

Localisation	Jeu autorisé (mm)
Verticalement côté pivots	6 ± 1
Verticalement au plan de joint de fermeture (joint intumescent à lèvres)	8 ± 1
Verticalement à la jonction des vantaux (joint intumescent à lèvres)	8 ± 1
Verticalement au plan de joint de fermeture (joint anti-pince doigts)	18 ± 1
Verticalement à la jonction des vantaux (joint anti-pince doigts)	25 ± 4
En traverse haute	3 ± 1
Au seuil	7 ± 1

Tableau 6 - Jeux de fonctionnement autorisés suivant la localisation



Régler l'alignement des vantaux à l'aide des écrous A et B et serrer la vis de blocage.



Régler les jeux latéraux en agissant sur la vis de réglage située en extrémité de la penture haute (réglage C ou D). Penser à d'abord dévisser la vis à 6 pans creux sur le dessus de la penture.

Figure 17 - Réglage des jeux de fonctionnement

# NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

## d. Réglage de la vitesse de fermeture

Les pivots sont livrés pré-réglés en vitesse de fermeture moyenne. Pour modifier les réglages, procéder dans cet ordre :

- **VV LINTEAU (Figure 18)**
  - 180° à 15° : Vitesse de fermeture
  - 15° à 0° : Vitesse de fin de course
- **VV LINTEAU ASSERVI (AEM) (Figure 19)**
  - 180° à 0° : Vitesse de fermeture
  - 7° à 0° : Vitesse de fin de course

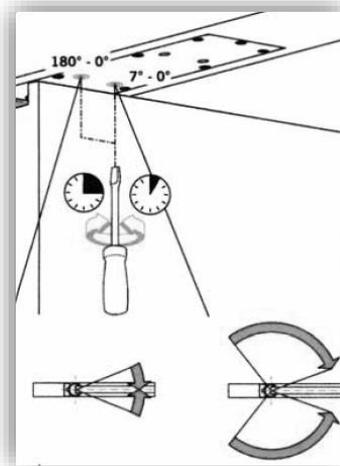


Figure 19 - Réglage de la course des pivots linteau asservis (AEM)

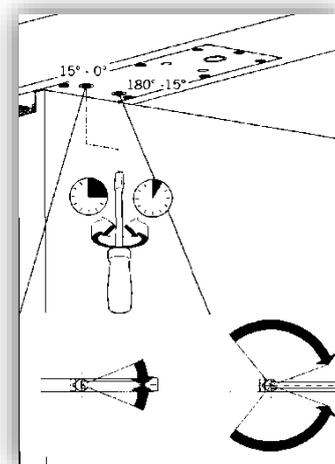


Figure 18 - Réglage de la course des pivots linteau

Des portes bien réglées doivent se fermer lentement et à vitesse constante jusqu'à la position fermée sans jamais dépasser cette position (pas d'oscillations jusqu'à la fermeture).

## 7. Mise en place de l'asservissement (pour pivots non asservis)

### a. Pose du/des dispositif(s) de retenue électromagnétique déporté(s) (=ventouse(s) électromagnétique(s))

**Rappel : vérifier que la tension d'alimentation de la ventouse électromagnétique (étiquette située sur le boîtier) est conforme à la tension disponible sur le chantier.**

- Fixer la contreplaque fournie sur le vantail par 4 vis de 25 mm de longueur, en la positionnant suivant le tableau ci-dessous (la position en hauteur du dispositif est indifférente) :

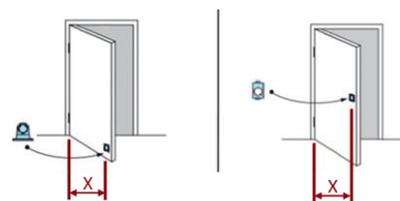


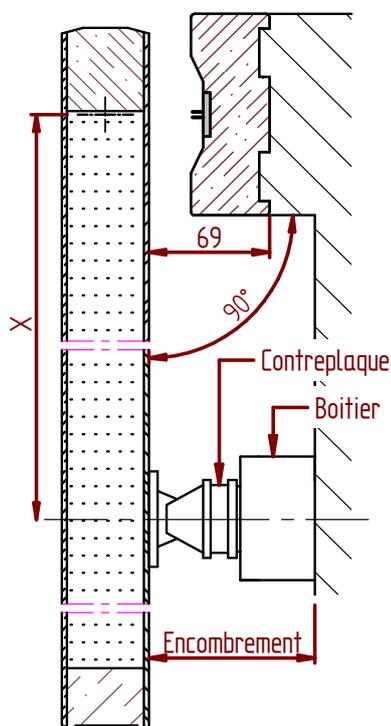
Figure 20 - Cas de pose des dispositifs

		Largeur du vantail (en mm)	
		de 430 à 529	de 530 à 1230
Ventouse 20 daN	Distance « X » (Figure 20) de l'axe de la contreplaque à l'axe de rotation du vantail (en mm)	350	450
Ventouse 40 daN		250	

Tableau 7 - Distance "X" à respecter

## NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

## ■ Configurations disponibles et encombrement :



Boitier	Utilisation	Alim.	Contre-plaque	Encombrement
Standard	Rupture	24V ou 48V	Articulée	95 mm
	Emission		Extra-plate	60 mm
			Articulée spécifique	116 mm
Renforcé	Rupture		Articulée	140 mm
			Extra-plate	105 mm
Encastrable	Rupture		Articulée	61 mm
		Extra-plate	26 mm	

Tableau 8 – Configurations de ventouses disponibles

Figure 21 – Dispositif de retenue électromagnétique

- Visser la ou les ventouse(s) électromagnétique(s) à l'aide de vis adaptées sur le mur ou sur un support en vis à vis de la contreplaque.
- L'angle d'ouverture maximal du vantail (ou des vantaux) est le suivant selon les configurations (à condition que la cloison support présente un dégagement suffisant) :

Asservissement	Configuration	Angle d'ouverture maximal
Non-asservi	VV LINTEAU EI30 avec montants d'huissierie	110 °
	VV LINTEAU EI30 sans montants d'huissierie	120 °
	VV LINTEAU EI30 avec fileurs	115 °
Asservi	Tous types de configuration	100 °

## b. Réglage des contacts de position de sécurité (option)

Les contacts de position de sécurité peuvent être directement incorporés au verrou électromagnétique ou fixés sur traverse bois. Leurs câblages correspondent à l'étiquette présente sur le câble principal.

## NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

Informations :

Grün = Vert

Weiss = Blanc

Braun = Brun

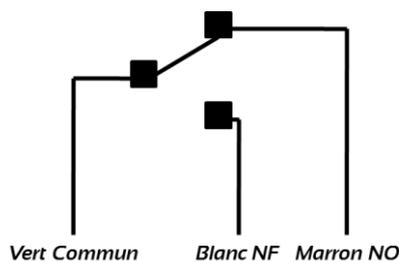


Figure 22 - Contact relâché : Porte non fermée

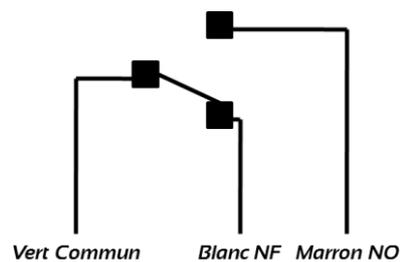


Figure 23 - Contact appuyé : Porte fermée

## Réglage de la course de la bille :

- 1 – Dévisser les 2 vis de la platine du contact
- 2 – Visser (ou dévisser) la platine et son contre-écrou

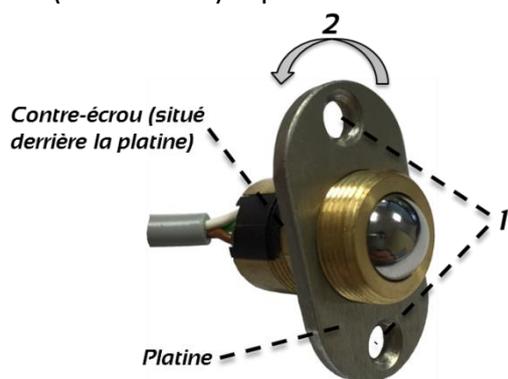


Figure 24 - Photo d'un contact de position de sécurité

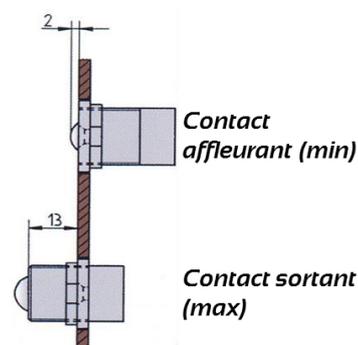


Figure 25 - Course du contact de position de sécurité



**Attention : le non-respect de cette procédure entraîne un entremêlement des fils de connexion du capteur pouvant provoquer leur rupture.**

## NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

## 8. Mise en place du boîtier de raccordement

Bloc-porte	Alimentation du chantier			
	Rupture		Emission	
	24 Vcc	48 Vcc	24 Vcc	48 Vcc
VV LINTEAU 301	BRO2.03 ou BRO2.04	BRO2.03 ou BRO2.04	BRO2.04	BRO2.04
VV LINTEAU 302	BRO2.03 ou BRO2.04	BRO2.03 ou BRO2.04	BRO2.04	BRO2.04
VV LINTEAU 301 AEM *	BRO2.03 ou BRO2.04	BRO2.03 ou BRO2.04	NON CONFORME	
VV LINTEAU 302 AEM *	BRO2.03 ou BRO2.04	BRO2.03 ou BRO2.04		

Tableau 9 - Boîtier de raccordement à respecter suivant le type de bloc-porte et l'alimentation

- **BRO2.03** : Boîtier équipé d'un bouton de réarmement manuel si nécessaire sur chantier empêchant tout réarmement involontaire (conformément au paragraphe 59.7 de la norme NF S 61.937-2).
- **BRO2.04** : Boîtier sans bouton de réarmement (système prévu en amont).

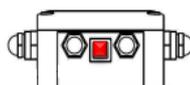


Figure 26 – BRO2.03 avec bouton de réarmement au centre

\* **Pour info** : Les pivots GRL 200 EMS asservis possèdent une carte bi-tension qui permet le passage en 24 ou 48volts.

## 9. Dispositif de verrouillage électromagnétique pour issue de secours

Le bloc-porte peut être équipé d'un dispositif de verrouillage électromagnétique pour issue de secours en option (conforme à l'article 14 de la norme NF S 61 937) ayant pour but de verrouiller les issues de secours tout en assurant l'évacuation par déverrouillage rapide et sûr.

Bloc-porte	Dispositif de verrouillage électromagnétique		
VV LINTEAU EI 301	EFF 351	DAE 3000-1	
VV LINTEAU EI 302	2 x EFF 351	DAE 4000-2 ou DAE 3000-2	GRS 623

Tableau 10 - Dispositif de verrouillage électromagnétique suivant le type de bloc-porte

Le raccordement électrique devra être réalisé conformément à la notice livrée dans le lot de quincaillerie par l'électricien.



Figure 27 - Dispositif de verrouillage électromagnétique DAE 4000-2 pour issue de secours

## NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

## 10. Tests et essais de fonctionnement selon NF S 61-937-2

Une fois le montage terminé, vérifier le fonctionnement de toutes les commandes en simulant une détection incendie.

Le bloc-porte et ses équipements doivent être installés en respectant les règles contenues dans la norme **NF S 61-937-2** qui concerne les systèmes de sécurité incendie (SSI) raccordés à des dispositifs actionnés de sécurité (DAS) dans le cas de porte battante à fermeture automatique.

Cette norme rappelle plusieurs exigences notamment :

- **§4** : La fonction à laquelle participent les portes battantes à fermeture automatique est le compartimentage.
- **§5** : La position de sécurité est la **position fermée** et la position d'attente est quelconque (normalement ouverte).
- **§7** : Le mode de fonctionnement autorisé est à énergie intrinsèque.
- **§8** : Obligation d'avoir un amortissement en fin de course.
- **§9.2.2** : la puissance consommée doit être inférieure à 3,5 Watts pour une tension de 24 ou de 48 Volts.
- **§9.4** : la commande manuelle qui permet aux portes d'être lâchées, doit être obtenue sous l'application d'un couple compris entre 40 Nm (si inférieur, vérifier l'alignement, la position et l'alimentation des ventouses) et 120 Nm (si supérieur, équiper le bloc-porte d'un organe de déclenchement à proximité et très accessible, 1m30 de hauteur maximum).
- **§9.5** : Le moment de fermeture sur l'ensemble de la course doit répondre aux valeurs définies dans le tableau ci-dessous :

Largeur du vantail (mm)	Moment de fermeture			
	Entre 0° et 4°		Entre 88° et 92°	Tout autre angle d'ouverture
	N.m - min	N.m - max	N.m - min	N.m - min
≤ 950	18	< 26	6	4
951 à 1100	26	< 37	9	6
1101 à 1250	37	< 54	12	8

Tableau 11 - Moment de fermeture suivant l'angle de fermeture et la largeur du vantail

- **§9.6** : Dans le cas d'un bloc-porte à simple action avec ou sans blocage par verrouillage en position de sécurité, disposant d'un modèle prévu pour continuer à servir d'issue de secours après fermeture, le moment d'ouverture doit être inférieur ou égal au moment indiqué dans le tableau ci-dessous :

Largeur du vantail (mm)	Couple maximal d'ouverture (Nm)
≤ 950	51
951 à 1100	66
1101 à 1250	88

Tableau 12 - Couple maximal d'ouverture suivant la largeur du vantail

- **§9.9** : Après déclenchement ou après ouverture (lors du passage d'une personne par exemple), la vitesse angulaire de fermeture de la porte ne doit pas excéder les 10 degrés par seconde. Dans tous les cas la fermeture complète doit être obtenue en moins de 30 secondes, à compter du début de la réception de l'ordre de télécommande ou du déclenchement de l'auto-commande et quel que soit l'angle d'ouverture auquel elle a été libérée.

## NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

- **§9.11** : La porte doit satisfaire aux exigences de la présente norme après avoir subi des essais d'endurance comprenant **25 cycles d'ouverture et de fermeture**. Chaque cycle est déclenché en appliquant un moment de fermeture au maximum égal à 120 Nm. Si la fermeture n'est pas obtenue, on agit sur l'organe de déclenchement (non fourni).

**Exemple : Une porte ouverte à 90° doit avoir un temps de fermeture compris entre 9 et 30 secondes.**

Les opérations d'exploitation, d'entretien et de maintenance des blocs-portes à fermeture automatique doivent être réalisées conformément à la norme **NF S 61-933**.

Les opérations de contrôle, de maintenance et d'entretien doivent être réalisées tous les ans. Utiliser la fiche de contrôle du bloc-porte disponible en annexe pour s'assurer de la conformité de celui-ci.

**L'article 10 de l'arrêté du 20 avril 2017** fixant les dispositions relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées stipule que l'effort nécessaire pour ouvrir la porte doit être inférieur ou égal à 50 N (équivalent à un effort de poussée de 5 kg).

Dans le cas où la totalité des valeurs précédentes n'ont pas été respectées, vérifier que le montage a été totalement réalisé suivant cette notice.

## 11. Garanties

Nos garanties correspondent aux garanties légales, elles sont détaillées dans notre livret de garantie disponible sur simple demande auprès de nos services commerciaux.

Dans le cas du non-respect de cette notice ou des normes en vigueur lors de la pose ou de l'utilisation d'un bloc-porte provoquant quelconques dommages, JH Industries se dégage de toutes responsabilités.

## NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

## Annexe : Fiche de contrôle du Bloc-Porte

Conformément à l'article §15 de la norme NF S 61-932, le menuisier poseur réalise, préalablement à la réception technique, l'ensemble des essais fonctionnels et doit remplir cette fiche de contrôle. Cette fiche sera fournie au coordinateur SSI et intégrée au dossier d'identité



Contrôle	Constat	
	Accepté	Refusé
Intégrité du DAS		
Absence d'obstacle à la fermeture		
Etat général du support		
Fixation des éléments constitutifs		
Fermeture du DAS suite à une action manuelle à partir de toutes les commandes		
Fermeture du Bloc-porte DAS suite à un ordre de télécommande		
Fonctionnement du dispositif d'anti-réarmement involontaire (si équipé)		
Mesure du temps de fermeture ≤ 30 secondes à compter de la réception de l'ordre de télécommande sur le bornier du DAS		
Mesure de la vitesse de fermeture ≤ 10° par seconde		

Commentaires : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....